



N° 1518 /MESRS/DC/SGM/DB/RT/SIS/DGIS/SA

Cotonou, le 23 septembre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

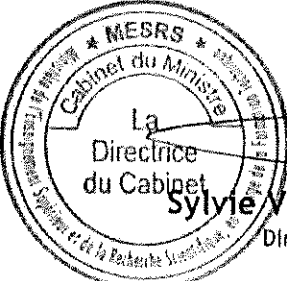
La Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique chargée de la Formation Technique informe tous les étudiants allocataires des Universités Publiques du Bénin que le processus de demande en ligne des allocations d'études universitaires au titre de l'année académique 2026-2027 démarre le lundi 05 octobre 2026 à 00 heure et prendra rigoureusement fin le vendredi 05 février 2027 à minuit.

Il se déroulera en ligne sur le site : bourses.enseignementsuperieur.bj.

La procédure de demande en ligne est décrite à l'annexe ci-joint.

Les étudiants qui n'ont pas pu faire leur demande d'allocations au titre de l'année académique 2025-2026 peuvent à titre exceptionnel accéder à la plateforme pour rattraper leur demande.

En tout état de cause, aucun étudiant ne pourra bénéficier d'une allocation d'études universitaires s'il ne s'inscrit en ligne dans les délais requis.


Sylvie Vitondin de CHACUS
Directrice de Cabinet

PROCÉDURE DE DEMANDE D'ALLOCATION EN LIGNE DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DU BÉNIN

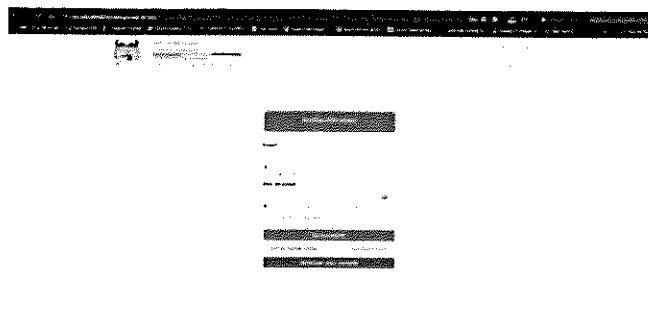


Figure 1 : Portail des allocations en ligne

Prérequis

- Disposer d'un téléphone portable, d'une tablette ou d'un ordinateur ayant un navigateur web recommandé, notamment Microsoft Edge, Google Chrome, Firefox Mozilla ou Safari, ... ;
- Avoir accès à Internet
- Disposer d'une adresse électronique (e-mail ou courriel) valide à laquelle l'étudiant a effectivement accès ;
- Disposer de son Certificat d'Identification Personnelle (CIP) ou de son Numéro Personnel d'Identification (NPI), ainsi que de son matricule universitaire ;
- Être inscrit dans une université publique du Bénin et disposer des informations relatives à son inscription ;
- Disposer d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) valide

Étape 1 : Connexion au portail des allocations en ligne

- 1.1. Saisir cette adresse dans un navigateur web recommandé (Microsoft Edge, Google Chrome, Firefox Mozilla ou Safari, ...).

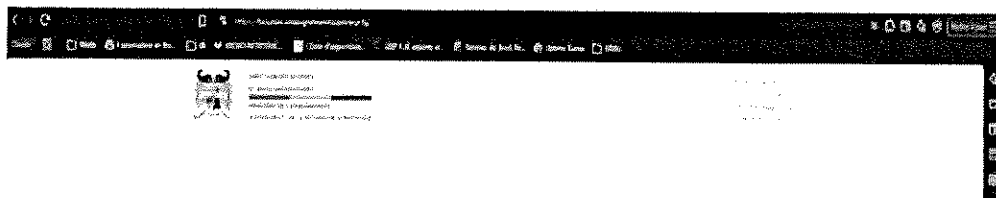


Figure 2 : Saisie de l'adresse du portail dans le navigateur

- 1.2. Cliquer sur le bouton « INSCRIVEZ-VOUS » pour accéder à la page d'inscription ;

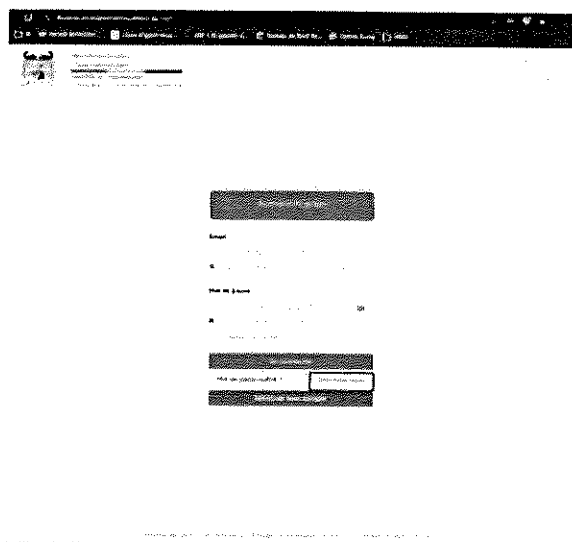


Figure 3 : Accès à la page d'inscription

Étape 2 : Création de compte pour les nouveaux allocataires

Remplir correctement le formulaire de création de compte, puis cliquer sur le bouton « S'INSCRIRE ». Le nom d'utilisateur et le mot de passe doivent être soigneusement conservés.

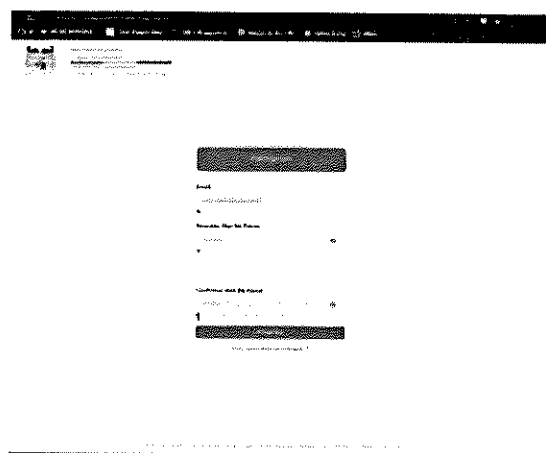
The screenshot shows a web browser window with the URL 'http://www.mairie-les-rosiers.fr'. The page title is 'S'inscrire'. The form contains the following fields: 'Email' (with a dropdown arrow), 'Nom de famille' (with a dropdown arrow), 'Prénom' (with a dropdown arrow), 'Mot de passe' (with a strength indicator '1'), and 'Confirmer son mot de passe' (with a strength indicator '1'). A 'S'inscrire' button is at the bottom right. The footer contains the text: 'Mairie de Les Rosiers - 10000 Les Rosiers - 03 25 25 10 10 - www.mairie-les-rosiers.fr'.

Figure 4 : Création de compte

Étape 3 : Connexion à l'espace membre

3.1. Se connecter à son espace membre en renseignant ses identifiants ;

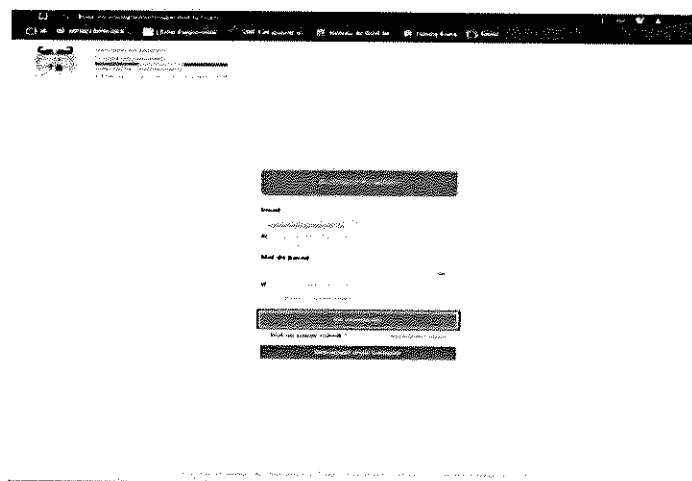
The screenshot shows a web browser window with the URL 'http://www.mairie-les-rosiers.fr'. The page title is 'Se connecter'. The form contains the following fields: 'Email' (with a dropdown arrow), 'Mot de passe' (with a strength indicator '1'), and a 'Se connecter' button. Below the button is a link 'Mot de passe oublié ?'. The footer contains the text: 'Mairie de Les Rosiers - 10000 Les Rosiers - 03 25 25 10 10 - www.mairie-les-rosiers.fr'.

Figure 6 : Affichage du portail après saisie de l'URL dans le navigateur

3.2. Cliquer sur le bouton « SE CONNECTER » pour accéder à son espace membre ;

Étape 4 : Soumettre une demande d'allocation

4.1. Cliquer sur le menu « DEMANDE EN LIGNE » ;

[Capture 6 à insérer : espace membre avec le menu « DEMANDE EN LIGNE » visible]

Figure 6 : Sélection du menu Demande en ligne

Dans le tableau de bord, cliquer sur le menu « DEMANDE EN LIGNE », puis renseigner le formulaire de demande d'allocation : université, matricule, date de naissance, diplôme de base et numéro de table. Cliquer ensuite sur le bouton « SOUMETTRE ».

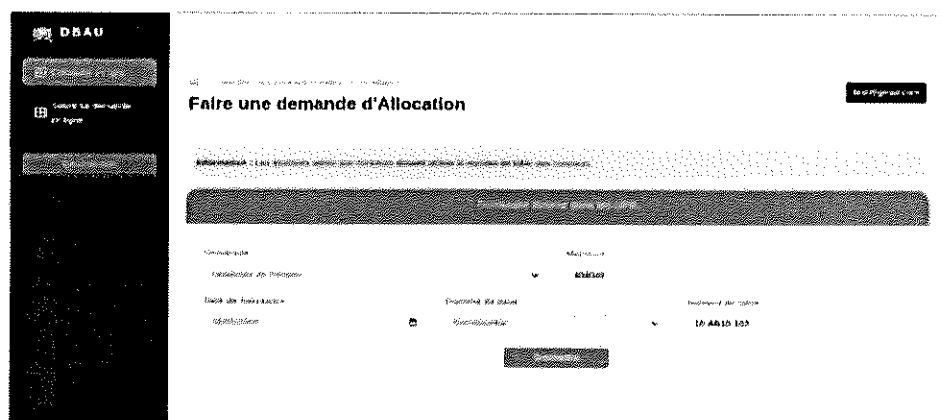
The screenshot shows a web form titled 'Faire une demande d'Allocation' on the DBAU website. The form includes several input fields: 'Université' (University), 'Matricule' (Matriculation number), 'Date de Naissance' (Date of birth), 'Diplôme de base' (Basic diploma), and 'Numéro de table' (Table number). There is a 'Soumettre' (Submit) button at the bottom right of the form. The left sidebar contains navigation links like 'Accueil', 'Contact', 'Aide', and 'FAQ'.

Figure 7 : Remplissage du formulaire de demande en ligne

Compléter les informations complémentaires demandées, notamment la filière, le Relevé d'Identité Bancaire (RIB), le téléphone et le NPI, puis cliquer sur le bouton « VALIDER MES INFORMATIONS » ;

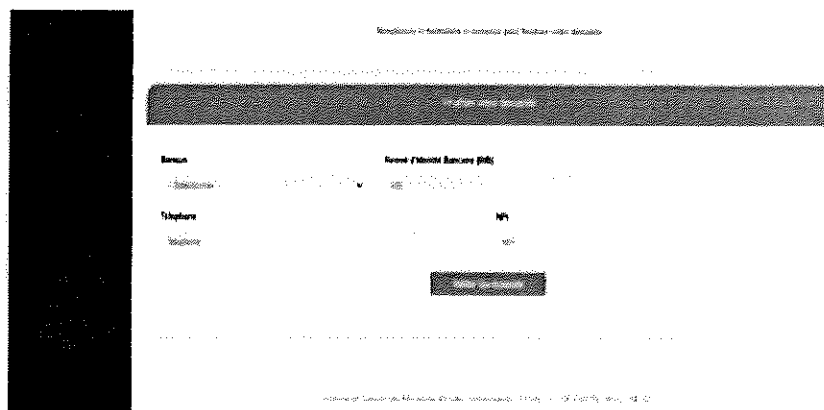
The screenshot shows a web form titled 'Saisie des contacts et des informations bancaires'. It includes input fields for 'Banque' (Bank), 'Filière' (Major), 'Téléphone' (Phone), and 'NPI' (National Professional Identifier). There is a 'VALIDER MES INFORMATIONS' button at the bottom right. The left sidebar contains navigation links like 'Accueil', 'Contact', 'Aide', and 'FAQ'.

Figure 8 : Saisie des contacts et des informations bancaires

Joindre les pièces demandées, notamment le relevé certifié du baccalauréat et le Certificat d'Identification Personnelle ou l'acte de naissance avec NPI, au format PDF selon les indications affichées sur la plateforme ;

Figure 9 : Ajout de pièces jointes

Après vérification, valider définitivement la demande afin qu'elle apparaisse dans l'historique des demandes avec son statut de traitement ;

Matricule	Filière	Année d'entrée	Année d'admission	Type	Statut	Actions
123456789	SCIENCES DE LA VIE	2022	2023	Admission	EN COURS DE TRAITEMENT	Payer Annuler Supprimer

Figure 10 : Historique des demandes

Dans la liste des demandes, cliquer sur le bouton de paiement lorsque la plateforme signale que les frais d'étude de la demande doivent être payés ;

Choisir l'option « PAYER LES FRAIS D'ÉTUDE DE MA DEMANDE », puis suivre les instructions de paiement affichées ;

4.2. Renseigner correctement le formulaire de paiement ;

- 4.3. Cliquer sur le bouton « TERMINER » afin de saisir le code secret de paiement électronique ;

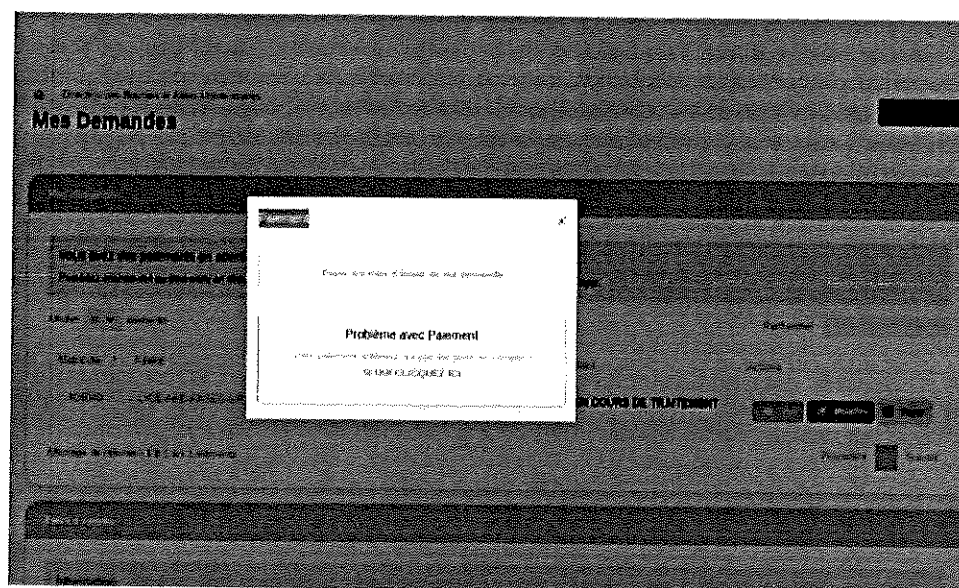


Figure 11 : Paiement des frais d'étude de la demande

Consulter l'historique des demandes pour vérifier le statut de la demande, visualiser les informations, modifier si nécessaire, imprimer ou suivre l'évolution du traitement ;

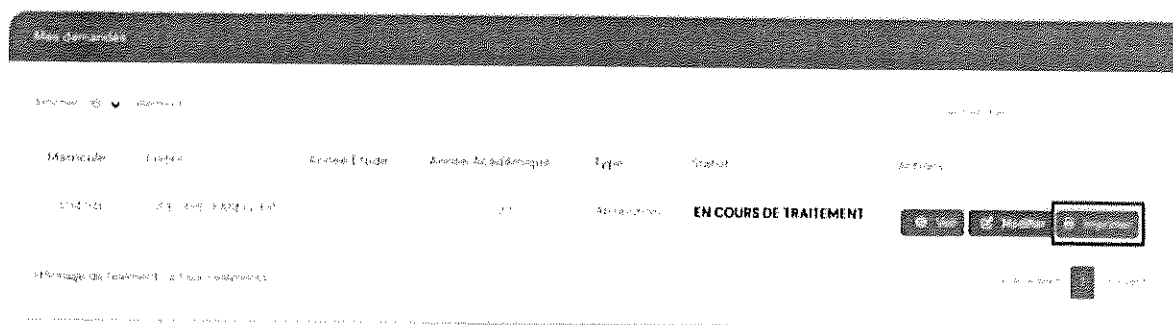


Figure 12 : Téléchargement de la fiche de demande en ligne

- 4.4. Enregistrer le fichier sur son ordinateur ou son téléphone afin de pouvoir imprimer la fiche de demande d'allocation en ligne.

Étape 5 : Suivi de la demande d'allocation

- 5.1. Se connecter à son espace membre en renseignant ses identifiants ;
- 5.2. Cliquer sur le bouton « SE CONNECTER » pour accéder à son espace membre ;
- 5.3. Cliquer sur le menu « SUIVRE SA DEMANDE EN LIGNE » ;
- 5.4. Consulter le niveau de traitement de la demande à travers les différents avis de la **Commission Nationale des Bourses et Aides Universitaires (CNaBAU)** :

Avis	Signification
En cours de traitement	Le dossier est en cours de préparation pour son examen par la CNaBAU.
Favorable	Le dossier a reçu un avis favorable de la CNaBAU, avec le numéro de bordereau de transmission de l'état de paiement au Ministère de l'Économie et des Finances.
Réservé	Des informations complémentaires sont nécessaires pour mieux apprécier la demande d'allocation.
Défavorable	La demande ne respecte pas les critères d'obtention des allocations d'études universitaires.

Points d'attention

- Ne jamais communiquer ses identifiants personnels, notamment le matricule, le NPI, le mot de passe ou toute autre information confidentielle, à une tierce personne.
- Utiliser exclusivement son propre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) pour effectuer la demande d'allocation.
- Ne jamais utiliser le RIB d'une autre personne pour faire sa demande d'allocation.
- Effectuer soi-même sa demande d'allocation, autant que possible, à partir de son propre téléphone portable, de sa propre tablette ou de son propre ordinateur.

- Ne pas utiliser le téléphone portable, la tablette ou l'ordinateur d'une autre personne pour faire sa demande d'allocation, afin de protéger ses données personnelles.
- En cas d'assistance par une autre personne, celle-ci doit uniquement fournir des explications ou orienter l'étudiant ; elle ne doit pas se substituer à lui pour effectuer la demande.
- Avant toute validation, vérifier attentivement les informations saisies, notamment le matricule, le NPI, le téléphone, le RIB, la filière et les pièces jointes.
- Pour toute difficulté, contacter le secrétariat de la DBAU à l'adresse suivante : secretariat.dbau@gouv.bj.

LES BOURSES A L'ETRANGER

Pour s'informer sur les bourses à l'étranger, se connecter régulièrement sur le site suivant : <https://www.enseignementsuperieur.bj> ou <https://bourses.enseignementsuperieur.gouv.bj>

BOURSES OFFERTES ET ATTRIBUEES AU TITRE DE 2026-2027	- Maroc - Tunisie- Japon - Russie - Chine - Ecoles Inter-Etat (ESMT, IFORD, EAMAU, EISMV, ECC, CAPESA)
BOURSES A VENIR TITRE DE 2026-2027	Algérie
BOURSES A VENIR POUR LE COMPTE DE 2027-2028 A PARTIR DE NOVEMBRE 2026 JUSQU'EN 2027	- Maroc - Algérie- Tunisie - Russie - Egypte - Cuba - Chine
EN ATTENTE DE RESULTATS DEFINITIFS AU TITRE DE 2026-2027	- Algérie (Formation Universitaire) - Maroc (Formation professionnelle) - Tunisie (niveau Master et Doctorat) Pour plus de détails consultez le site : https://www.enseignementsuperieur.bj